

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 13 janvier 2023

portant nomination des représentants du personnel au comité social d'administration spécial placé auprès du directeur des services judiciaires et au sein de sa formation spécialisée

NOR : JUSB2301081A

Le directeur des services judiciaires,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections pour la composition du comité social d'administration spécial placé auprès du directeur des services judiciaires en date du 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 2022 établissant la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants au sein du comité social d'administration spécial placé auprès du directeur des services judiciaires et fixant le nombre de sièges attribués à chacune d'elles,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés représentants du personnel au comité social d'administration spécial placé auprès du directeur des services judiciaires :

| Organisation syndicale | Membres titulaires | Membres suppléants |
|--|--|--|
| UNSa Services Judiciaires | - M. Hervé BONGLET - M. Franck LE GUERN - Mme Isabelle FERNANDEZ - Mme Catherine SOLIVELLAS | - M. Vincent ROCHEFORT - M. Alain RICHARD - Mme Brigitte BRUNEAU-BERCHERE - M. Gilles LARIVIERE |
| Syndicat National C.G.T. des Chancelleries et Services Judiciaires | - Mme Magalie COUVAL - M. Victor JAUBERT | - Mme Emilie DUMAY - Mme Dominique DUTEMPS |
| Union syndicale des magistrats | - M. Aurélien MARTINI | - Mme Cécile MAMELIN |
| CFDT Fédération Interco | - Mme Klervia RENAULT | - M. Michel BESSEAU |
| Force Ouvrière Justice | - Mme Sophie GRIMAUT | - M. Christophe DOUCHET |
| Syndicat de la magistrature | - Mme Nelly BERTRAND | - M. Laurent DESGOUIS |

Article 2

Sont désignés représentants du personnel au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration spécial placé auprès du directeur des services judiciaires :

| Organisation syndicale | Membres titulaires | Membres suppléants |
|--|--|--|
| UNSa Services Judiciaires | - M. Hervé BONGLET - M. Franck LE GUERN - Mme Isabelle FERNANDEZ - Mme Catherine SOLIVELLAS | - M. Vincent ROCHEFORT - M. Alain RICHARD - Mme Brigitte BRUNEAU-BERCHERE - M. Gilles LARIVIERE |
| Syndicat National C.G.T. des Chancelleries et Services Judiciaires | - Mme Emilie DUMAY - Mme Magalie COUVAL | - Mme Dominique DUTEMPS - M. Henri-Ferréol BILLY |
| Union syndicale des magistrats | - M. Aurélien MARTINI | - Mme Cécile MAMELIN |

| | | |
|-----------------------------|-----------------------|---------------------------|
| CFDT Fédération Interco | - Mme Klervia RENAULT | - Mme Laurence DE SUSANNE |
| Force Ouvrière Justice | - Mme Sophie GRIMAUT | - M. Christophe DOUCHET |
| Syndicat de la magistrature | - M. Laurent DESGOUIS | - Mme Sandra PERALTA |

Article 3

Les membres titulaires et suppléants sont nommés pour un mandat de quatre ans.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait, le 13 janvier 2023

Le directeur des services judiciaires,



Paul HUBER